

## ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

# AVIS

LE PUBLIC EST INFORME QU'EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE, L'ARRETE PREFECTORAL EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2012 SOUMET AUX FORMALITES D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE LE PROJET PRESENTE PAR LE CONSEIL GENERAL DU NORD, EN VUE DE MISE AUX NORMES DE LARGEUR AVEC AMENAGEMENTS CYCLABLES ENTRE LES P.R 21+0431 ET 23+0560 (AVC004) ET ENTRE LES P.R 23+0560 et 24+0094 (AVC005) -R.D 963 - SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE FELLERIES, SOLRE LE CHATEAU ET SARS POTERIES.

LE DOSSIER D'ENQUETE EST ACCESSIBLE SANS LIMITATION DE DUREE AU PUBLIC A LA SOUS-PREFECTURE D'AVESNES-SUR-HELPE.

CETTE ENQUETE SE DEROULERA EN MAIRIES DE FELLERIES, SOLRE LE CHATEAU ET SARS POTERIES PENDANT 32 JOURS PLEINS ET CONSECUTIFS DU 19 DECEMBRE 2012 AU 19 JANVIER 2013 INCLUS.

A CET EFFET, LE DOSSIER D'ENQUETE SERA PENDANT TOUTE LA PERIODE DE L'ENQUETE TENU A LA DISPOSITION DU PUBLIC TOUS LES JOURS OUVRABLES AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.

MADAME ELISABETH DELRIEU EST DESIGNEE EN QUALITE DE COMMISSAIRE-ENQUETEUR ET SIEGERA A LA MAIRIE DE FELLERIES, SOLRE LE CHATEAU ET SARS POTERIES.

MONSIEUR BERNARD DUPONT EST DESIGNE COMME COMMISSAIRE ENQUETEUR SUPPLEANT.

### ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

PENDANT LA PERIODE SUSVISEE, LES INTERESSES POURRONT PRENDRE CONNAISSANCE DU DOSSIER DU PROJET, DES OBSERVATIONS ET DOCUMENTS DEPOSES PAR LE PUBLIC ET FORMULER LEURS PROPRES OBSERVATIONS SUR L'UTILITE PUBLIQUE DE L'OPERATION. CELLES-CI SERONT CONSIGNEES SUR LE REGISTRE D'ENQUETE DEPOSE EN MAIRIES DE FELLERIES, SOLRE LE CHATEAU ET SARS POTERIES.

CES OBSERVATIONS ET TOUS DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET POURRONT ETRE EGALEMENT ADRESSES PAR ECRIT AU COMMISSAIRE-ENQUETEUR SIEGEANT A LA MAIRIE DE FELLERIES, SOLRE LE CHATEAU et SARS POTERIES OU ETRE REMIS A LA MAIRIE DE FELLERIES, SOLRE LE CHATEAU ET SARS POTERIES POUR ETRE ANNEXES AU REGISTRE D'ENQUETE.

LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR RECEVRA LES OBSERVATIONS DU PUBLIC A LA MAIRIE DE FELLERIES LE MERCREDI 19 DECEMBRE 2012 DE 9 A 12 HEURES ET LE VENDREDI 18 JANVIER 2013 DE 14 A 17 HEURES, A LA MAIRIE DE SOLRE LE CHATEAU LE MERCREDI 19 DECEMBRE 2012 DE 14 A 17 HEURES ET LE VENDREDI 18 JANVIER 2013 DE 9 A 12 HEURES ET A LA MAIRIE DE SARS POTERIES LE JEUDI 20 DECEMBRE 2012 DE 9 A 12 HEURES ET LE SAMEDI 19 JANVIER 2013 DE 9 A 12 HEURES.

IL POURRA ETRE PRIS CONNAISSANCE DE LA TOTALITE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR EN MAIRIE DE FELLERIES, SOLRE LE CHATEAU ET SARS POTERIES A LA SOUS-PREFECTURE D'AVESNES-SUR-HELPE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE DU NORD.

FAIT A AVESNES SUR HELPE, LE 14 NOVEMBRE 2012  
POUR LE PREFET ET PAR DELEGATION,  
LE SOUS-PREFET

OLIVIER ANDRE